Mode d'emploi

Afin que votre enfant soit accueilli, vous devez, au préalable, vous assurer que celui-ci est bien inscrit à l'accueil de loisirs. Puis vous devez procéder à la réservation à l'aide de ce bulletin :

- 1. Remplissez les 2 volets en indiquant les jours de présence de votre enfant. à l'accueil de loisirs
- 2. Détachez la partie du bulletin qui vous est réservée. (conservez-la précieusement).
- 3. Transmettez le bulletin à la direction de l'éducation :
 - Par mail, à enfance@villeneuve-saint-georges.fr
 - Par dépôt à la direction de l'éducation (accueil ou boite aux lettres)

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT

01 43 82 63 63
01 43 82 28 48
01 43 82 85 12
01 43 82 28 48
01 43 82 49 11
01 43 89 52 14
01 43 82 23 93
01 43 89 67 80
01 43 89 75 08
01 43 89 05 58
01 43 89 15 70
01 43 86 86 69

Pour les mercredis, l'inscription s'effectue à la journée ou à la demi-journée.

MATIN: accueil de 7h à 9h. **MIDI:** 11h30 à 13h30. **SOIR:** depart de 17h à 19h Les enfants pourront fréquenter l'accueil de loisirs uniquement les journées réservées, celles non utilisées seront automatiquement facturées.

Les Données à caractère personnel collectées sont destinées à la Mairie de Villeneuve Saint-Georges et sont nécessaires à l'inscription aux activités périscolaires et extrascolaires pour l'année scolaire en cours. La Mairie de Villeneuve Saint-Georges se fonde sur son intérêt public pour traiter vos données L'accès aux données est strictement limité aux collaborateurs de la Mairie de Villeneuve Saint-Georges en charge des traitements relatifs à la Direction de l'éduction. Elles sont conservées uniquement pour l'année scolaire en cours.

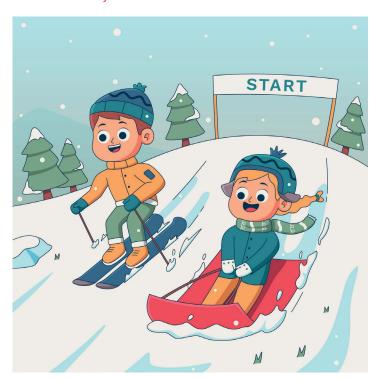
Conformément au Règlement (UE) 2¹016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement des données vous concernant ainsi que du droit de communiquer des directives sur le sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer vos droits en contactant le DPO de la Maine de Villeneuve Saint-Georges à l'adresse suivante : ajad@villeneuve-saint-georges fr

Si vous estimez que vos dioits n'ont pas été espectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de contrôle, à savoir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



Accueils de loisirs RÉSERVATIONS MATIN - MIDI - SOIR & MERCREDI

Du lundi 06 janvier au vendredi 14 février 2025



Fin des inscriptions le vendredi 03 janvier 2025

Direction de l'Éducation Service Enfance

29 rue Henri Janin 01.71.34.60.03 - enfance@villeneuve-saint-georges.fr

Exemplaire à transmettre à l'accueil de loisirs

Nom et prénom de l'enfant :
Date de naissance :
Numéro de téléphone :

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant.

Semaine	L	undi 06	5	N	Mardi 07	7	Jeudi 09			Ve	ndredi	10	
du 06 au 10	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
janvier													
Semaine	l	undi 13	3	١	Mardi 14			Jeudi 16			Vendredi 17		
du 13 au 17	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
janvier													
Semaine	l	Lundi 20)	N	Mardi 21		Jeudi 2			Ve	endredi 24		
du 20 au 24	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
janvier													
Semaine	Lundi 27			Mardi 28			Jeudi 30			Vendredi 31			
du 27 janvier	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
au 31 janvier													
Semaine	Lundi 03			١	Mardi 04	1	Jeudi 06			Vendredi 07			
du 03 au 07 février	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en $\frac{1}{2}$ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

	JANVIER	Mercredi 08		Mercredi 15		Mercr	edi 22	Mercredi 29		
Ш	Journée	J R		J	R	J	R	J	R	
×	½ journée	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM	
Q	FÉVRIER	Mercredi 05								
ER	Journée	J	R							
=	½ journée	М	AM							

Fait à Villeneuve-Saint-Georges I	e :
Signature:	

Exemplaire à conserver par la famille

Nom et prénom de l'enfant :
Accueil de loisirs fréquenté :
Nom et fonction de l'agent procédant à la réservation :

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant.

Semaine	Lundi 06			١	Mardi 07	7	Jeudi 09			Vendredi 10			
du 06 au 10	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
janvierr													
Semaine	I	Lundi 13	3	Mardi 14			Jeudi 16			Ve	Vendredi 17		
du 13 au 17	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
janvier													
Semaine	ı	Lundi 20)	N	Mardi 21			Jeudi 23			Vendredi 24		
du 20 au 24	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
janvier													
Semaine	I	Lundi 27	,	N	Mardi 28	3		Jeudi 30)	Ve	ndredi	31	
du 27 janvier	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
au 31 janvier													
Semaine	Lundi 03		Mardi 04			Jeudi 06			Vendredi 07				
du 03 au 07	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
février													

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en $\frac{1}{2}$ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

	JANVIER	Mercr	edi 08	Mercredi 15		Mercr	edi 22	Mercredi 29	
Ш	Journée	J	R	J	R	J	R	J	R
K	½ journée	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM
Q	FÉVRIER	Mercr	Mercredi 05						
	Journée	J	R						
	½ journée	М	AM						

Fait à Villeneuve-Saint-Georges le)
Signature :	